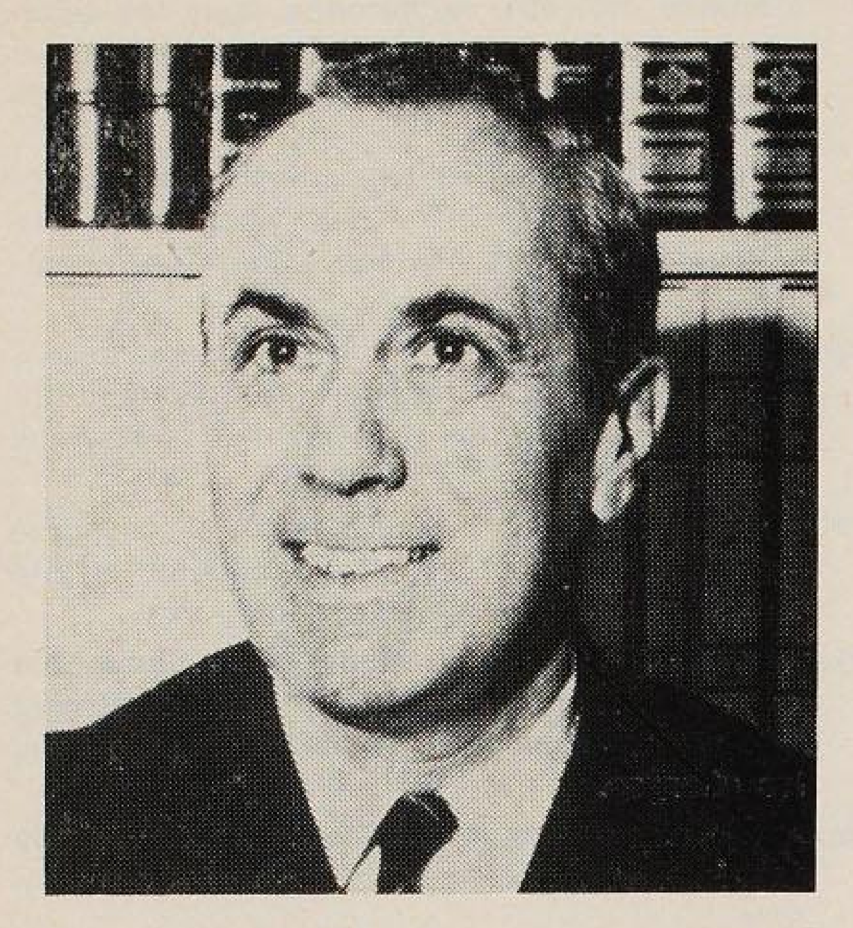
ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 JUIN 1968 — 1re Circonscription



Claude GERBET

Docteur en Droit

Lauréat de la Faculté de Paris

Avoué au Tribunal de Chartres

Juge d'Instance suppléant

Président de la Chambre Départementale des Avoués

Administrateur de la Caisse Nationale de Retraites du Personnel des Etudes d'Avoués et des Greffes de Police de France

Président du Bureau Départemental d'Assistance Judiciaire

Candidat RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT Ve RÉPUBLIQUE

Investi par GISCARD d'ESTAING

Claude GERBET est né à Chartres le 6 novembre 1912. Aîné de six enfants, père de deux filles, il est fils et petit-fils de commerçants chartrains, issus d'une famille nombreuse d'agriculteurs beaucerons originaires des régions d'Auneau, Voves et Sours. (Son aïeul, M. Romain Lhopiteau, était le 4e enfant d'une famille de 14 enfants.)

Après des études secondaires à Chartres, il s'inscrit à la Faculté de Droit de Paris où il obtient avec la mention « très bien » son diplôme de Docteur. D'abord sept ans avocat au barreau de Chartres, il s'installe avoué dans cette ville en 1946. Depuis 22 ans, il exerce, auprès du Tribunal de Grande Instance, une profession qui le place constamment au service des autres.

Auparavant, il avait été mobilisé, pour la guerre, comme beaucoup de jeunes de notre région, à la 7e Division d'Infanterie.

L'action sociale de Me GERBET s'exerce notamment au sein du bureau départemental de l'Assistance judiciaire, dont il est président, et du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale des Retraites du personnel des Etudes d'avoués et des Greffes de Police de France, dont il est membre fondateur.

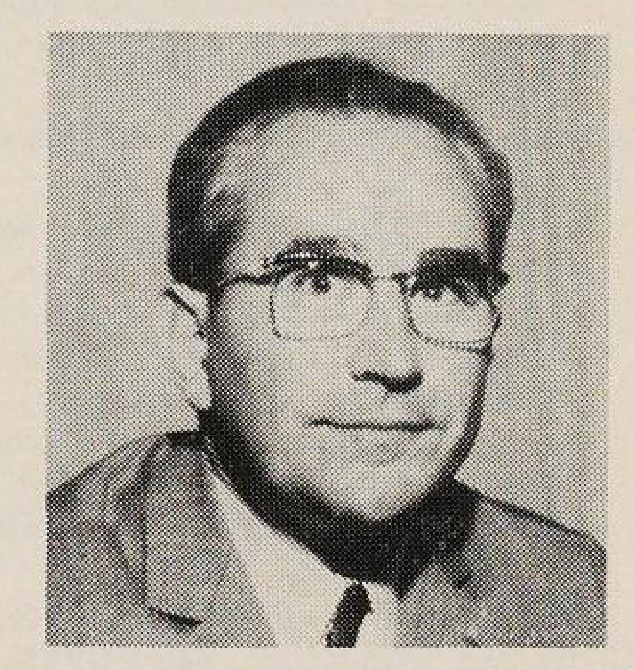
Il est par ailleurs avoué de la ville de Chartres depuis 22 ans, c'est-à-dire étroitement associé à la défense et au développement de la cité.

Ancien animateur d'un cercle d'étudiants, de colonie de vacances et d'un groupe théâtral de jeunes, ayant participé à différents mouvements de jeunesse du département, Me Claude GERBET est incontestablement qualifié pour comprendre les délicats problèmes des Jeunes d'aujourd'hui.

Remplaçant éventuel :

Docteur

Étienne BERNIER



Ancien interne des hôpitaux de Paris

Ancien chef de clinique

Chirurgien du Centre Hospitalier de Chartres

Votez pour la PAIX, les RÉFORMES et les LIBERTÉS

OUI...

— **Au soutien du Chef de l'Etat.**
— **A la défense de nos libertés d'expression et de travail.**
— **Au maintien de la Constitution** de la V[e] République.
— **A la stabilité,** condition de toute action politique et de l'expansion économique pour la défense de la monnaie et de l'emploi.
— **A la politique internationale** de la France. Après 25 ans de guerre, notre Pays est un des rares au Monde qui ne soit, même indirectement, en conflit avec personne.
— **A l'indépendance et à la Paix.**
— **A l'égalité juridique de l'Homme et de la Femme.**
— **A l'Europe et au Marché Commun.**
— **A l'accélération de la Construction.**
— **A l'augmentation des crédits affectés à l'Enseignement.**
— **Aux réalisations sociales pour une politique de plein emploi.**
— **Aux efforts en faveur de la Jeunesse et des Sports.**

...MAIS Il faut préparer l'avenir

— **Elargir la majorité du gouvernement** dans le respect des prérogatives de l'Assemblée.
— **Poursuivre l'expansion économique.** Suppression de la « zone blanche » pour replacer l'Eure-et-Loir dans la zone d'implantation des usines avec le concours financier de l'Etat.
— **Aider les Finances locales :** Il est indispensable de rétablir le pourcentage des subventions mises précédemment à la disposition des collectivités locales.
— **Amnistie totale** pour les condamnés et exilés politiques.
— **Vouloir le changement en matière sociale :** par l'élévation du niveau de vie et la correction immédiate des inégalités et des injustices. L'expansion, considérable, n'a pas profité également à toutes les classes de la société. Les plus déshérités doivent en être les premiers bénéficiaires. Le chômage doit être vaincu. Il faut **augmenter la dotation du Fonds Social en Agriculture** pour faciliter, par l'indemnité viagère aux anciens, l'installation des jeunes agriculteurs.
L'égalité doit être recherchée dans les salaires des hommes et des femmes, ainsi que des possibilités pour le travail professionnel des femmes à mi-temps.
Personnes âgées : relever massivement la retraite des vieux. Créer des villages ou des quartiers pour nos anciens et non des hospices.
— **Accélérer encore la construction de logements sociaux** et réaliser le maximum de logements individuels à la portée des familles à revenus modestes.
— **Enseignement :** Réforme profonde de l'Université permettant à nos Etudiants d'accéder à une situation professionnelle décente.
— **Organiser la défense de l'Artisanat et du Commerce dans la Liberté** en soulageant immédiatement **le petit et le moyen commerce écrasés sous les charges.**
— **Relever les prix agricoles** dans le cadre du Marché Commun et la défense de l'exploitation familiale.
— **Réformer la fiscalité et la Sécurité Sociale.**
— **Routes :** accélérer la réalisation de l'autoroute de Bretagne par Chartres.
— **Construire de nouveaux hôpitaux, moderniser et étendre les Centres hospitaliers existants.**
— **Jeunes :** Construire de nouveaux stades, de nouvelles piscines, ainsi que des Maisons de Jeunes et de la Culture, afin de maintenir nos jeunes dans leurs communes.
— **Europe :** Créer un Sénat Européen élu et consultatif à côté du Conseil des Ministres, ainsi qu'une monnaie européenne pour permettre, enfin, une Confédération européenne sauvegardant l'indépendance.

NON...

— Aux drapeaux rouges et noirs.
— A l'anarchie et à la ruine.
— A l'inflation galopante, à l'étatisme tout puissant et aveugle.
— Aux kolkhozes et à la disette.
— Au totalitarisme, à la violence et à la crainte.

SI JE SUIS ELU, JE M'ENGAGE A ETRE LE DEPUTE DE TOUTE LA CIRCONSCRIPTION, ET NON PAS CELUI DE MA COMMUNE, AU MOYEN D'UNE PERMANENCE, D'UN SECRETARIAT ET DE VISITES PERIODIQUES. JE VIS ET TRAVAILLE AU MILIEU DE VOUS. JE NE VOUS AI JAMAIS QUITTÉS. C'EST LE MEILLEUR MOYEN DE VOUS ETRE UTILE.

Claude GERBET.

Pas de majorité d'approbation, mais une majorité de discussion
La liberté dans la majorité
Votez utile dès le 1[er] tour en votant Claude GERBET

Vu : le Candidat.

Imp. du Bois-Merrain - Chartres